

Première rencontre de la protection sociale

# L'indemnisation du risque professionnel : quelles avancées 80 ans après l'ordonnance du 4 octobre 1945 ?



COUR DE CASSATION

**Lundi 1<sup>er</sup> décembre 2025**  
**09h30 – 17h30**

*En Grand'chambre de la Cour de cassation*

S'inscrire  
en présentiel

QR code

### 9h30 Allocutions d'ouverture :

- **Agnès MARTINEL**, présidente de la deuxième chambre civile de la Cour de cassation
- **Christophe STRAUDO**, premier avocat général à la deuxième chambre civile de la Cour de cassation

### 9h45 Propos introductifs – perspective historique :

- **Xavier PRÉTOT**, doyen honoraire de la deuxième chambre civile de la Cour de cassation

## 10h00 Thème de la matinée – La prise en charge du risque professionnel : l'indépendance des rapports

Modératrice : **Fabienne RENAULT-MALIGNAC**, doyenne de la section protection sociale de la 2ème chambre civile de la Cour de cassation

### 10h15 Première table ronde : l'indépendance des rapports et le respect du contradictoire

#### Intervenants :

- **Julien ICARD**, professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas
- **Sophie TUFFREAU**, avocate générale référendaire à la deuxième chambre civile à la Cour de cassation
- **Benjamin SERVANT**, sous-directeur en charge de la réparation, Caisse nationale de l'assurance maladie

11h00 Échanges

11h15 Pause

### 11h30 Deuxième table ronde : l'indépendance des rapports et la sanction de l'inopposabilité

#### Intervenants :

- **Emeric JEANSEN** : maître de conférences à l'Université Paris II Panthéon-Assas
- **Carine DUDIT**, conseillère référendaire à la deuxième chambre civile à la Cour de cassation
- **Antoine DIANOUX**, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation

12h15 Échanges

12h30 Pause déjeuner

## 14h00 Thème de l'après-midi – La faute inexcusable de l'employeur : reconnaissance et indemnisation

Modérateur : **Savinien GRIGNON-DUMOULIN**, avocat général à la deuxième chambre civile de la Cour de cassation

### 14h15 Première table ronde – La reconnaissance de la faute inexcusable : une construction jurisprudentielle en mouvement

#### Intervenants :

- **Morane KEIM-BAGOT**, professeur à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne
- **Sylvia LE FISCHER**, conseillère à la deuxième chambre civile à la Cour de cassation
- **Clémence HOURDEAUX**, avocate au Conseil d'État et à la Cour de cassation

15h00 Échanges

15h15 Pause

### 15h30 Deuxième table ronde – L'indemnisation de la faute inexcusable, vers la réparation intégrale ?

#### Intervenants :

- **Dominique ASQUINAZI-BAILLEUX**, professeure émérite, université Jean Moulin Lyon 3
- **Pascal PÉDRON**, conseiller à la deuxième chambre civile à la Cour de cassation
- **Laurent BAILLY**, directeur-adjoint, direction des risques professionnels, Caisse nationale de l'assurance maladie

16h15 Échanges

### 16h30 Clôture des travaux :

- **Christophe RADÉ**, professeur à l'université de Bordeaux